



**LES
AGENTS
PUBLICS
NE
BOSSENT
PAS
ASSEZ**

TEMPS DE TRAVAIL PUBLIC : INFO OU INTOX ?



La question du temps de travail ne peut pas être simplement et uniquement traitée sous l'angle des chiffres et des statistiques. Le sens de l'Histoire montre, d'ailleurs, une réduction régulière du temps passé au travail.

Toutefois, si on se réfère aux derniers rapports sur le sujet, le temps annuel moyen de travail dans la Fonction publique s'établit à 1584 heures, pour une base légale de 1607 heures. Le différentiel moyen est donc inférieur de seulement 1,4 % à la durée légale.

Ces chiffres doivent aussi être remis dans leur contexte. Globalement, les agents de la Fonction publique ont des contraintes de travail, la nuit ou le week-end, 2 fois supérieures aux autres salariés. 37 % des fonctionnaires travaillent régulièrement la nuit (26 % dans le secteur privé) et 18 % travaillent le dimanche (15 % dans le privé). De ces astreintes très fortes découlent donc un certain nombre de compensations

en termes de repos. On peut même considérer que les 1,4 % de travail en moins cités plus haut (soit 6 minutes par jour) sont dérisoires compte tenu des grandes difficultés et des lourdes exigences de nombre de missions de la Fonction publique (santé, nettoyage public, services de l'eau, sécurité...).

Dans le même temps, difficile d'ignorer le nombre important de salariés sans emploi. Au deuxième trimestre 2020, le nombre de chômeurs, toutes catégories confondues, s'élève à 6 760 100. Réduire le temps de travail c'est donc proposer des emplois et diminuer la précarité de la population. Pendant ce temps là, les dividendes du CAC40 ont augmenté de 270 % entre 2000 et 2010.

**POUR LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC, POUR
LES AGENTS, POUR
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, POUR LA
JUSTICE SOCIALE, 10 % DE
TEMPS DE TRAVAIL EN MOINS
C'EST JUSTE ET NÉCESSAIRE !**